

ROYAUME DE BELGIQUE

Intervention de

S.E. Mme Karen Van Vlierberge, Ambassadeur,
Représentant permanent adjoint
de la Belgique auprès des Nations Unies

**Débat UNISFA
au Conseil de Sécurité**

New York, 30/4/2019

Monsieur le Président, Excellences, chers collègues,

Je remercie le Secrétaire Général Adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, et l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général pour la Corne de l'Afrique, Parfait Onanga, pour leurs présentations éclairantes.

Nous sommes conscients de l'actualité politique au Soudan et la question d'Abyei ne peut en être isolée. La Belgique continue à suivre les développements de très près. Nous encourageons les parties à continuer le dialogue pour trouver une solution qui rende le pouvoir à une autorité politique de transition dirigée par des civils, conformément à la volonté du peuple du Soudan.

Nous nous félicitons que la situation en matière de sécurité dans la zone d'Abyei soit demeurée relativement calme. Elle n'en reste pas moins tendue et imprévisible, en raison des défis qui restent à relever sur les fronts politique, humanitaire et économique. La situation peut se détériorer rapidement et, dans ce cas, avoir des conséquences inacceptables pour les civils. Par conséquent, nous sommes tout à fait d'accord avec le Secrétaire Général quant au fait que le maintien de la présence de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) demeure crucial.

Je souhaite souligner deux points: (1) la nécessité d'une solution politique et (2) le rôle de FISNUA à cet égard ;

Monsieur le Président,

1.

Le Conseil est engagé de longue date en faveur de la paix et de la sécurité dans la région d'Abyei et doit continuer à jouer un rôle dans la prévention de la violence. La stabilité dans la région demeure notre objectif principal. La responsabilité principale de la mise en œuvre des accords de 2011 et 2012 revient aux Gouvernements des deux pays. Mais force est de constater qu'aucun progrès n'a été fait dans la tenue des engagements convenus par les parties depuis novembre dernier. Cependant, des propos politiques de plus en plus belliqueux notés par la FISNUA soulignent la nécessité et l'urgence de la redynamisation du dialogue. Le Conseil de sécurité doit encourager les Gouvernements soudanais et sud-soudanais à créer rapidement les mécanismes communs, avancer sur la démarcation des

frontières et, à plus long terme, élaborer une solution politique qui permette le règlement du statut final de la zone d'Abyei et des autres litiges frontaliers. Nous appelons le Panel de haut niveau de l'Union africaine dirigé par Président Mbeki et la Commission de l'UA à revitaliser leur soutien au dialogue politique entre les parties.

2.

M. le Président,

Comme le nom de la mission indique, la FISNUA a été établie comme force intérimaire de sécurité en 2011. L'environnement dans lequel elle opère a évolué depuis lors. D'ici quinze jours le Conseil devra renouveler le mandat de la mission et une adaptation du mandat à la situation s'impose. Une solution politique durable est nécessaire pour Abyei. Ce Conseil doit veiller à ce que le différend entre le Soudan et le Soudan du Sud au sujet d'Abyei et de la région frontalière ne devienne un autre conflit gelé. . Nous appuyons les recommandations du Secrétaire Général, en particulier celle consistant à renforcer la composante civile à la mission, en vue de faciliter la redynamisation du processus politique pour pouvoir élaborer une stratégie de sortie éventuelle.

Le Conseil devrait aussi considérer comment adapter les composantes militaire et policières de la mission pour répondre effectivement au défi de la hausse de la criminalité dans la région, en l'absence de forces de sécurité nationales. Nous appelons les parties à faciliter les opérations de la mission, y compris la délivrance des visa.

Monsieur le Président, j'aimerais conclure en répétant qu'il n'existe pas d'autre option que le dialogue pour résoudre la question d'Abyei. La présence de la FISNUA reste cruciale pour la stabilité de la région, mais elle ne peut pas se substituer au rôle de l'État. Seul un règlement politique pourra permettre de remédier aux causes du conflit et assurer la stabilité à long terme tant du Soudan que du Soudan du Sud. Le Conseil doit donc veiller à ce que la mission dispose de ressources nécessaires pour apporter son appui en vue de la réalisation de cet objectif primordial.

Je vous remercie, Monsieur le Président.